



**Syndicat des employées et employés de syndicats et
des organismes collectifs du Québec (SEESOCQ)**

LES ORIENTATIONS POUR 2012-2015

(Adoptées au Congrès du 11 et 12 mai 2012)

ET

LE PLAN D'ACTION POUR 2012-2015

(Pour adoption au CD du 30 novembre, 1^{er} décembre 2012)

Un rappel des buts et des moyens formulés dans nos statuts (1.03, 1.04)

Le syndicat a pour but l'étude, la défense et la promotion des intérêts économiques et sociaux politiques de ses membres.

Pour réaliser les buts préconisés, le syndicat entend :

- a) développer parmi ses membres l'esprit de justice et de solidarité notamment en ce qui a trait à la Charte québécoise des droits et libertés ;
- b) promouvoir la formation syndicale de ses membres ;
- c) susciter l'action militante de ses membres ;
- d) voir à la négociation et signer des conventions collectives de travail avec les employeurs de ses membres selon ses pouvoirs.

NOS ORIENTATIONS 2012-2015 (Adopté au Congrès du 11 et 12 mai 2012)		NOTRE PLAN D'ACTION 2012-2015 (Pour adoption au CD du 30 nov. 1 ^{er} déc. 2012)	
BUTS	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCE/FRÉQUENCE

1 : VIE ET ORGANISATION SYNDICALE			
1.1 Assurer le bon fonctionnement du SEESOCQ et son développement	1.1.1 Réviser les règles de fonctionnement dans le but de simplifier et faciliter la participation de nos unités et de nos membres	a. Révision des politiques; b. Publication des changements dans Écho-SEESOCQ et sur le site Web.	a. Septembre b. Au besoin
	1.1.2 Établir un portrait statistique de nos effectifs et dresser périodiquement un bilan de la situation.	a. Mise à jour de la liste des membres et des personnes déléguées; b. Publication de certaines données dans Écho-SEESOCQ et sur le site Web.	a. Périodiquement b. Périodiquement
	1.1.3 S'approprier et réactualiser, s'il y a lieu, notre plate-forme syndicale et mettre de l'avant les actions qui en découlent.	a. Comité de révision de notre plate-forme syndicale; b. Sortir sous forme d'affiche notre plate-forme avec logo pour distribution aux unités; c. Formation sur les lois du travail; d. Formation pour les délégués; e. Publication d'articles sur les changements aux lois.	a. Automne b. Hiver c. Annuellement d. Printemps e. Continue
	1.1.4 Mettre en place des mécanismes favorisant des occasions de rencontres ou d'échanges au niveau local ou régional.	a. Favoriser les rencontres entre unités sur une base régionale ou par secteur d'activité; b. Identifier un budget de fonctionnement pour favoriser ces rencontres; c. Promouvoir ces initiatives dans Écho-SEESOCQ et sur le site Web.	a. Continue b. Annuellement c. Continue
	1.1.5 Assurer la conservation et la classification des documents et des archives du syndicat.	a. Maintien de la gestion documentaire informatique; b. Codification des documents.	a. Continue b. Continue
	1.1.6 Maintenir un lien constant entre le CA et les membres et entre les membres eux-mêmes.	a. Publication d'Écho SEESOCQ; b. Assurer, au moins deux fois par mois, une mise à jour du site web	a. Périodiquement b. Mensuellement
	1.1.7 Optimiser les moyens de communications électroniques	a. Ajouter l'utilisation des réseaux sociaux pour rejoindre nos membres.	a. À compter de l'automne 2013

NOS ORIENTATIONS 2012-2015 (Adopté au Congrès du 11 et 12 mai 2012)		NOTRE PLAN D'ACTION 2012-2013 (Pour adoption au CD du 30 nov. 1 ^{er} déc. 2012)	
BUTS	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCE/FRÉQUENCE

2 : DÉFENSE DES DROITS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE NOS MEMBRES			
2.1 Soutenir toute action visant l'amélioration des conditions de travail de nos membres et la défense de leurs droits.	2.1.1 S'assurer du respect de la portée des certificats d'accréditation dans toutes nos unités.	a. Identifier les situations problématiques; b. Intervenir auprès de l'unité pour identifier les actions à mener.	a. Automne b. Continue
	2.1.2 Conduire de façon optimale les négociations pour le renouvellement des conventions collectives.	a. Bilan des négociations; b. Formation des portes paroles; c. Mise à jour du comparatif	a. Août b. Au besoin c. Septembre
	2.1.3 Évaluer les besoins et les difficultés pressentis pour la négociation des conventions collectives.	a. Recrutement de nouvelles ressources; b. Mise à jour de la politique de remboursement; c. Révision des modèles de texte de convention.	a. Continue b. Continue c. Continue
	2.1.4 Considérer la négociation multi patronale dans le cadre du renouvellement des conventions collectives.	a. Préparer la documentation nécessaire; b. Faire le suivi des négociations multi patronale en cour; c. Favoriser des rencontres d'information entre les unités.	a. Annuellement b. Continue c. Continue
	2.1.5 Appliquer les conventions collectives et recourir de façon optimale aux avis nécessaires selon la capacité financière et les ressources disponibles.	a. Entente avec une ressource externe; b. Recevoir un rapport détaillé des interventions.	a. Annuellement b. À chacun des CA
	2.1.6 Mener de façon optimale les griefs et arbitrages dans l'intérêt des membres, selon les capacités financières et les ressources disponibles.	a. Recevoir les avis de la ressource externe mandatée pour le dossier; b. Informer les membres dans nos publications et sur le site Web concernant l'aboutissement du dossier.	a. Continue b. Continue
	2.1.7 Favoriser l'intégration de nouvelles unités.	a. Préparation d'une lettre d'accueil pour les membres d'une nouvelle unité; b. Rencontre favorisant la connaissance du SEESOCQ;	a. Continue b. Continue

NOS ORIENTATIONS 2012-2015 (Adopté au Congrès du 11 et 12 mai 2012)		NOTRE PLAN D'ACTION 2012-2013 (Pour adoption au CD du 30 nov. 1 ^{er} déc. 2012)	
BUTS	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCE/FRÉQUENCE

3 : PRÉSENCE, VISIBILITÉ ET ACTION POLITIQUE			
3.1 Développer des alliances avec d'autres groupes et soutenir les actions visant la défense des droits sociaux.	3.1.1 Assurer une contribution financière à des groupes de défense des droits des travailleurs et des droits sociaux.	a. Identifier la liste des organismes visés; b. Déterminer le montant à verser; c. Informer nos membres sur les organismes que nous soutenons.	a. Annuellement b. Automne, annuellement c. Continue
	3.1.2 Soutenir et dans la mesure du possible participer en tant que syndicat aux luttes visant la défense des droits sociaux et des droits des travailleurs.	a. Identifier les activités à venir (1er mai, projets de loi, formation, etc); b. Déterminer notre niveau d'intervention et notre contribution.	a. Annuellement b. Annuellement
	3-1.3 Mettre en place des mécanismes favorisant des occasions de rencontres ou d'échanges avec d'autres groupes.	a. Identifier les groupes affinitaires.	a. Continue
	3.1.4 Participer aux événements portant sur l'avenir ou le développement de nos secteurs d'intervention (colloque, séminaire, consultation, etc).	a. Identifier les événements à venir; b. Déterminer notre niveau d'intervention et notre contribution; c. Dans la mesure du possible informer les membres sur le contenu des événements dans nos publications et sur le site Web.	a. Annuellement b. Annuellement c. Continue
	3.1.5 Inciter les membres à faire part au CA des luttes et actions à soutenir.	a. Préparation d'une formule permettant aux unités d'identifier annuellement les actions menées.	a. Annuellement